

RÉUNION DES AMATEURS DU SETTER GORDON

DELEGATION NORMANDIE

Dimanche 04 AOÛT 2024 à 08h30 au Lieu dit la Coquerie 14210 AMAYE SUR ORNE

Tél : 0675253497 (Renaud de Saint Denis) ou mail : renaud.desaintdenis@gmail.com

FEUILLE D'ENGAGEMENT

- T.A.N.
- FIELD D'INITIATION
- CONFIRMATION (gratuit si adhérent du club ou si chien engagé en TAN ou FI)

ATTENTION : Rayer les épreuves précédentes non choisies

NOM DU CHIEN :

DATE DE NAISSANCE : Nom du père.....
Nom de la mère.....

SEXE :

Livre des origines N°.....N° TATOUAGE
Ou N° TRANSPONDEUR.....

Propriétaire :

Adresse complète :

N° Téléphone :

Conducteur : (si différent du propriétaire)

T.A.N.x 30 € =

Field d'initiation seulx 30 € =.....

T.A.N + Field Initiationx 45 € =.....

TOTAL Chèques (ou espèces) pour les engagements à l'ordre de Renaud de Saint Denis

=

A adresser avant le 27 juillet 2024 à Renaud de SAINT DENIS délégué R.A.S.G., 7 rue de la Nouvelle Écosse, 14280 AUTHIE.

SEULS LES ENGAGEMENTS ACCOMPAGNÉS DE LEUR PAIEMENT SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION.

Je dégage entièrement les Délégations R.A.S.G. de Normandie de toute responsabilité du fait d'accidents survenus à mon chien ou à moi-même, ou causés par lui.

Lu et approuvé,
A : le

Signature :

Suivant le désir des propriétaires et dans l'intérêt des récoltes, nul ne sera admis à suivre les concours s'il n'y est pas invité par l'examineur.

Les chiens sont obligatoirement tenus en laisse en dehors du test.

Le Comité de la R.A.S.G. délégation Normandie décline toute responsabilité pour les accidents, pertes ou vols pouvant subvenir aux personnes ou aux chiens durant le concours.

Par le seul fait de l'engagement, les concurrents acceptent sans condition, ni réserve, les articles du présent règlement.